

RÉPONSE À UN MUSULMAN QUI NOUS A ACCUSÉ D'AVOIR CALOMNIÉ SUR MAHOMET.

Suite à une série de conversation, nous avons été accusés de calomnier sur le Coran, de proférer que du mensonge. Ainsi, nous avons décidé de faire un recadrage en répondant aux accusations non prouvées, signe de faiblesse face à la force de nos textes. On nous reproche d'avoir traité Mahomet de menteur, d'homosexuel et d'auteur du Coran, sans nous apporter une preuve contraire.



Un ordinateur portable.

Voici ses derniers posts :

(...) Ça devient complètement débile. Il (Muhammad) est menteur celui qui dit que le coran a été écrit par le prophète illettré muhammad est un menteur, tu es un menteur ... (...)

(...) MENTEUR

(...) ... Quelle vérité ? Quand tu dis que Muhammad son nom est Mahomet, Quand tu dis qu'il est l'auteur du coran, qu'il est homosexuel ? c'est ça tes vérités ? mais ce sont des injures seulement et l'ignorance de la doctrine qui prône les vertus. Tout ce que tu écris sur Facebook, sont pseudo par rapport a l'islam et son prophète. Appolinaire je suis de l'est du Kongo ici l'islam est respecté, même le chrétien respecte cette religion qui est une religion de la paix. contrairement avec tes théories de l'occident que tu publies sur Facebook. Moi comme intellectuel, je ne peux pas toléré tes jalousies mal placées. Injurier les doctrine des autres peut créer de conflits inter-communautaires et interreligieux, et après la divisions, la guerre ... Étant que universitaire je suis près à combattre toute tentative de diviser les gens en utilisant des mensonges de diviser pour régner. Démontres-moi que Mahomet est homosexuel ... Démontres-moi qu'il est l'auteur du Coran alors qu'il était illettré (...).

3 points principaux ont attiré notre attention et sur lesquels nous allons tenté de répondre : Dans un premier temps : « *Prouver l'homosexualité de Mahomet* », dans un deuxième temps : « *Prouver que Mahomet n'était pas illettré, qui ne savait ni lire, ni écrire* », enfin dans un troisième temps : « *Prouver qu'il est bien l'Auteur du Coran* ».

Avant de répondre, nous signalons, que Mahomet est une traduction française de Mohamed. Donc en écrivant en française nous devons avoir l'amabilité de ne pas détourner la langue française en écrivant bien Mahomet au lieu de Muhammad.

Dire Mahomet est un « **HOMOSEXUEL** », n'est pas une injure. C'est un mot français pour décrire tous ceux qui ont un penchant pour le même sexe. Être homo ne veut pas seulement dire poser un acte de sodomie envers un homme, c'est aussi avoir un penchant de tendance sexuelle ou d'attirance envers des hommes pour un homme pare exemple. C'est sur ce dernier point que Mahomet est un « **HOMOSEXUEL** » : Il a condamné l'acte de sodomie aussi bien chez l'homme et la femme, et il n'a jamais condamné l'acte l'homosexualité proprement dite, puisqu'il en était un.

Être Illettré avec l'expression « **OUMMI** » utilisée dans le Coran ne signifie pas que Mahomet ne savait ni lire ni écrire, les sources islamiques (Coran et hadiths) prouvent qu'il était lettré. Donc illettrisme dont il s'agit fait référence à quelqu'un ou un peuple qui n'a jamais connu un livre révélé.

I) L'HOMOSEXUALITÉ DE MAHOMET

Il avait fait des attouchements homosexuels aux jeunes garçons, jusqu'à même sucer et caresser les pénis des jeunes garçons. Ce sont les hadiths qui nous apportent l'éclairage sur la vie sordide de Mahomet.

Ceux qui les apportent sont des savants très respectés dans la tradition islamique. Je rappelle, que dans l'homosexualité, il y a deux parties : la partie sensuelle (Mahomet en était, un partisan) et la partie sodomie (cette dernière qui sera condamnée par Mahomet).

I.1) VOICI LES RÉCITS QUI DÉTAILLENT LES ACTES HOMOSEXUELS DE MAHOMET :

- Rapporté par Al-Tabarani et c'est l'authentification est entièrement validée par les savants islamiques : « *J'ai vu le Messager d'Allah sws mettre les jambes de Hussein part et d'embrasser son (petit) pénis* » ;

- « *J'ai vu le Prophète (paix sur lui) sucer sur sa langue et ses lèvres Al-Hassan le fils de Ali (paix et prières d'Allah soient sur lui). Pour aucune langue et aucune lèvre, que celles du prophète lui protège du feu de l'enfer* » [Nombre Hadith 16245, Volume Titre : « Les énonciations des Syriens », Titre du chapitre : « Hadith de Mu'awiya Ibn Abi Sufyan »] ;

- Selon Anas bin Malik : « *Chaque fois que l'Apôtre d'Allah est allé à répondre à l'appel de la nature, moi avec un autre garçon, avons l'habitude de l'accompagner avec un verre plein d'eau.* (Hisham a commenté : + *Alors qu'il peut laver ses parties intimes avec elle* + » [Sahih Al-Bukhari, Volume 1, Livre 4, Numéro 152, vous pouvez aussi consulter les numéros 153-154] ;

- « *Un jour, Mahomet a soulevé sa chemise pour un homme qui s'est mis à embrasser son torse tout entier, + à partir de son nombril et jusqu'à ses aisselles +* » [Sunan Abi Dawud # 5224] ;

- « *Un homme du nom de Zahir qui avait l'habitude de dire + le prophète m'aime +, a dit qu'un jour, Mahomet s'est glissé à son insu derrière lui et l'entoura de ses bras. Zahir effrayé a hurlé + Lâche moi ! +. Après avoir tourné la tête et découvert que c'était Mahomet, il cessa de se débattre et s'est mis à + pousser son dos contre la poitrine du prophète + » [Musnad Ahmad # 12669].*

I.2) VOICI LES RÉCITS QUI INTERDISENT LA SODOMIE (OU (LE PÉCHÉ DE LOTH)

L'Islam autorise toute la partie sensuelle de l'homosexualité (caresse, baiser, lécher, sucer), mais seule la partie sodomie de l'homosexualité est réprimée. L'exemple des récits où la pénétration (la Sodomie) est interdite :

- [Coran 7 :80-81] : « *Souvenez-vous de Loth ! Il dit à son peuple : Vous livrez-vous à cette abomination que nul, parmi les mondes, n'a commise avant vous ? Vous vous approchez des hommes de préférences aux femmes pour assouvir vos passions. Vous êtes un peuple pervers* » ;

- [Coran 21 :74] : « *Et Loth, nous lui donnâmes sagesse, jugement et savoir, et nous le sauvâmes de la cité qui pratiquait le vice. C'étaient des gens de mal et des dévergondés* » ;

- [Coran 26 :165] : « *Vous approchez-vous des mâles de l'univers et délaisserez-vous vos épouses, créées pour vous par le Seigneur ? Vous êtes un peuple transgresseur* » ;

- « *Ceux qui pratiquent le péché du peuple de Loth, lapidez l'actif et le passif, lapidez-les tous les deux* » ;

- « *Dieu ne regarde pas celui qui pénètre un homme ou une femme par derrière* » ;

- « *Si vous trouvez deux hommes pratiquer le vice du peuple de Loth, maudissez les* » ;

- Le Prophète d'Allah a dit : « *Est maudit quiconque sodomise sa femme* ». Rapporté par Abu Dawud 1847 et par Ahmad 9356 ;

- Abou Houraira rapporte que le Prophète d'Allah a dit : « *Celui qui commet l'acte avec une femme qui a ses menstrues, sodomise une femme, il a mécré en ce qui a descendu sur Muhammad, prière et paix de Dieu sur lui* ». Rapporté par Al-tarmidhi 125, Ibn Majah 631, Ahmad 9779 et Al-Darmi 1116 ;

- Le Messager d'Allah a dit : « *Certes Dieu n'a pas honte de la vérité, ne sodomiser pas vos femmes* » ;

- Selon Ibn Abbâs, le Prophète a dit : « *Dieu ne regarde pas l'homme qui a des rapports avec sa femme dans son anus* ». Sahih ibn Hibban, numéro 4204 ;

Bref, il s'agit bien de l'acte de sodomie envers les hommes et les femmes qui est interdit et qui est codé dans le Coran comme le péché de Loth. Maintenons observons la sanction ...

I.3) CONCLUSION :

Sucer le pénis, caresser le pénis, sucer la langue d'un jeune garçon font partie de la pédohomosexualité. Mahomet s'en est permis lui-même, mais il se permettait de sanctionner que la sodomie chez l'homme et chez la femme et non l'homosexualité.

Ainsi Mahomet qui est homosexuel par l'homosensualité s'était échappé à la sanction de la sodomie. Quand aux homosexuels sodomistes eux sont jetés du haut des falaises, comme l'on demandé les juristes parmi les compagnons du prophète.

C'est ainsi qu'Allah a guidé Mahomet et l'Islam.

Chez les chrétiens, l'homosensualité comme la sodomie sont une abomination, le principe reste un homme et une femme comme ce fut le cas pour Adam et Ève.

II) L'ILLETTRISME DE MAHOMET

Il est considéré de nos jours par la plupart des musulmans comme étant illettré, dans le sens d'analphabète. Pour notre analyse, nous allons nous fonder à la fois au Coran et aux Hadiths.

II.1) LE CORAN PRÉSUME L'ILLETTRISME DE MAHOMET COMME SUIT :

- [Coran 3 :164] : « *Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu'il a envoyé chez eux un messenger de parmi eux-mêmes, qui leur récite. Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils fussent auparavant dans un égarement évident* » ;

- [Coran 6 :105] : « *C'est ainsi que Nous expliquons les versets. Et afin qu'ils disent : + Tu as étudié +. Et afin de l'exposer clairement à des gens qui savent* » ;

- [Coran 29 :48] : « *Et avant cela, + tu ne récitais aucun livre et tu n'en n'écrivais aucun de ta main droite +. Sinon, ceux qui nient la vérité auraient eu des doutes* » ;

- [Coran 62 :2] : « *C'est Lui qui a envoyé à des + gens sans Livre (les Arabes) + un Messenger des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident* ».

Il est évident ici que Mahomet savait « **LIRE** » et « **ÉCRIRE** » sinon comment aurait-il pu leur enseigner le Livre ?

II.2) QUE NOUS DISENT LES HADITHS SAHIH (AUTHENTIQUES) ?

- « *Le Prophète a + ÉCRIT + le (contrat de mariage) avec Aïcha alors qu'elle avait six ans et consumma son mariage avec elle alors qu'elle avait neuf ans et elle resta avec lui durant 9 années (c.-à-d. jusqu'à sa mort)* » Sahih Bukhari, Volume 7, Book 62, Number 8 ;

- D'après Anas bin Malik : « *Un jour, le Prophète + ÉCRIVAIT + une lettre, ou avait l'idée d'écrire une lettre. Il a été dit au Prophète qu'ils ne liraient pas les lettres à moins qu'elles aient été scellées. Ainsi le prophète a obtenu un anneau argenté avec + Muhammad l'Apôtre d'Allah + gravé dessus. J'étais en train d'observer son blanc (de l'anneau) scintille sur la main du prophète* » Sahih Bukhari, Volume 1, Book 3, Number 65 ;

- D'après Al-hariri' ibn `Azib : « *Lorsque le Prophète conclut avec les polythéistes la trêve d'Al-Hudaybiya, `Alî ibn `Abî Tâlib se mit à consigner par écrit les conditions de l'arrangement ; et il + ÉCRIVIT + : + Voici à quoi souscrit Muhammad, l'Envoyé d'Allah : + Nous n'acceptons pas cette rédaction, déclarent les infidèles, car si nous savions que tu es bien l'Envoyé d'Allah, nous ne t'aurions pas combattu +. Efface-le, dit le Prophète à `Alî. + Par Dieu ! répondit ce dernier, je ne l'effacerai jamais +. Le Prophète effaça alors de sa propre main les mots contestés. Une des conditions inscrites fut que les musulmans entrent à La Mecque pourvu qu'ils la quittent après trois jours et qu'ils ne portent en entrant aucune*

arme sauf les Julubbân. Comme je demandai à 'Abû 'Ishâq ce que signifie le mot Julubbân, il me répondit : + Il s'agit du fourreau et de son contenu + » Sahih Muslim numéro 1035 (Un Hadith semblable est trouvé chez Bukhari) ;

[Note: Si Mahomet a su quels mots il fallait effacer, c'est qu'il a pu les lire]

- D'après Saïd bin Jubair :Ibn 'Abbas dit : « *Jeudi ! Quelle (grande chose) a eu lieu Jeudi ! » Alors il commença à pleurer jusqu'à ce que ses larmes aient mouillé les graviers de la terre. Puis il dit : + Jeudi où la maladie de l'Apôtre d'Allah s'est aggravée et (où) il a dit + : Cherchez-moi de quoi + ÉCRIRE +, de sorte que je puisse + ÉCRIRE + quelque chose pour vous après quoi vous ne vous égarez jamais » Sahih Bukhari, Volume 4, Book 52, Number 288.*

Le fait que Mahomet savait « LIRE » est confirmé par le livre « Sirrat Arrassoul » (la Biographie du Prophète) de Ibn Is'haq, l'un des tous premiers historiens de l'Islam, qui dressa le portrait du Prophète (au seconde degré), pour lire le Hadith suivant qui explique le contexte du verset [Coran 96 :1-3] :

- (...) Pendant que je dormais, Jibrîl vint à moi. Il m'a dit : « LIS ! » Je lui dis : « *qu'est-ce que je lirai ?* » Il me pressa avec l'écrit si fortement que je pensais que c'était la mort ; puis il me libéra et dit : « LIS ! » Je demande : « *qu'est-ce que je lirai ?* » Il me pressa avec l'écrit pour la troisième fois si fortement que je pensais que c'était la mort et il me dit : « LIS ! » Je dis : « *Qu'est-ce que je vais lire donc ?* » Je dis cela seulement pour me débarrasser de lui, de peur qu'il me fasse la même chose encore. Il dit : « + LIS +, *au nom de ton Seigneur qui créa ! Qui créa l'homme d'une adhérence.* + Lis +, *ton Seigneur étant le très Généreux qui enseigne par le calame et enseigne à l'homme ce qu'il ignore* » L'Envoyé d'Allah dit : « *Je les ai tous + LUS + ».*

Cette thèse se retrouve ainsi renforcée par « Sahih Bukhari » – l'un des plus solides recueils de Hadiths authentiques chez les sunnites rassemblé par l'Imam Bukhari – et qui raconte l'action de la Révélation faite à Mahomet par Gabriel qui explique le [Coran 96 :1-3] :

Prenons juste ces termes : « + RÉCITER +, + ENSEIGNER +, + ÉTUDIER +, + ÉCRIRE +, + LIRE + »... Un analphabète peut-il « LIRE » et « ENSEIGNER » ?

II.3) OUMMIYOUN VIENT DE OUMMI, VEUT-IL DIRE PEUPLE ILLETTRÉ ?

L'adjectif « ommyoun » est, également, présent dans 6 versets du Coran pour décrire le peuple arabe de « ommyoun » [Coran 2 :78), [Coran 3 :20], [Coran 3 :75], [Coran 62 :2-3], [Coran 7 :157,158].

Pour les savants musulmans, il s'agit des illettrés ou d'une communauté d'illettrés, ainsi :

Selon Ibn Kathir (un grand historien reconnu par la communauté sunnite) : Moujâhid a dit : « *Les + OUMMIYYOUN +, décrits par Dieu, ne comprennent pas les livres que Dieu a révélés à Moïse, mais ils forgent des mensonges et des falsifications ».*

Mais, un autre savant musulman apporte une autre définition :

Selon Ibn Abbas : « *Les + OUMMIYYOUN + sont des gens qui ne déclarent véridique aucun apôtre envoyé par Dieu, ni aucun livre révélé par lui, mais ils ont écrit un livre de leurs mains, puis ils disent aux ignorants : cela vient de Dieu ».*

Que veut dire réellement l'adjectif « OUMMIYYOUN » ?

Si l'on se réfère à l'explication du célèbre, orientaliste et islamologue, Luxenberg sur l'adjectif « OUMMI », les « OUMMIYYINS » sont le peuple, à qui, il faut « *Prêcher la parole de Dieu* ». Ainsi, l'on peut croire que le coran définit, les illettrés comme ceux qui n'ont reçu aucune révélation de la part de Dieu dans le passé (les arabes), à qui il apporte le « *Coran* ».

II.4) CONCLUSION :

Cet illettrisme au sens de l'analphabétisme du prophète est en fin de compte, une invention de toute pièce faite par des califes arabes pour accentuer le miracle linguistique de la révélation, quelques siècles plus tard ? Pour occulter le plagiat de Mahomet sur les livres existants.

Le but des califes était de prouver, que le Coran vient du ciel, afin de faire des arabes, un peuple ayant reçu le livre au même titre que les juifs et les chrétiens. Mahomet n'était pas illettré. Le Coran arabe est bien un Coran écrit par lui.

LES PAROLES DE MAHOMET DANS LE CORAN

Il y a beaucoup des versets coraniques qui disent, que le Coran est la parole de Dieu, ces versets sont dans le Coran et révélés à Mahomet, comme dans la sourate 6 verset 19 : « *Ce Coran m'a été révélé* », et dans la sourate 18 verset 110 : « *Dis : + Je suis en fait un être humain comme vous, il m'a été révélé que ...* ». Dans la sourate 53 verset 4 : « *Ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée* ». Or la réalité est tout-à-fait différente de cela, nous allons voir à l'observation attentive des sourates, c'est Mahomet qui réfléchit et c'est lui qui parle. Démonstration :

Dans l'encyclopédie islamique, au volume 26, à la page [8 166] il est écrit : « ... *Dans certains autres versets, il semble que Mahomet est celui qui parle, non celui qui reçoit de Dieu, comme dans la [sourate 81 du verset 15 à 81], et dans la [sourate 84 verset 16] etc ... Eh bien tant d'autres versets indiquent, que c'est Mahomet qui parle* ». D'autres c'est Gabriel qui parle et d'autres encore, sont les prières et les supplications des hommes.

III.1) EXEMPLE DE SOURATE OU C'EST MAHOMET QUI PARLE

- [Coran 6 :104] : « *Certes, il vous est parvenu des preuves évidentes, de la part de votre Seigneur. Donc, quiconque voit clair, c'est en sa faveur; et quiconque reste aveugle, c'est à son détriment, car je ne suis nullement chargé de votre sauvegarde* » ;

Ici, c'est Mahomet qui parle il dit bien : « *Car, + JE NE SUIS NULLEMENT CHARGÉ DE VOTRE SAUVEGARDE +* ».

- [Coran 6 :114] : « *+ CHERCHERAI-JE UN AUTRE QU'ALLAH, ALORS QUE C'EST LUI QUI A FAIT DESCENDRE VERS VOUS CE LIVRE BIEN EXPOSÉ ? + Ceux auxquels Nous avons donné le Livre savent qu'il est descendu avec la vérité venant de ton Seigneur. Ne sois donc point du nombre de ceux qui doutent* » ;

Mahomet prouve bien c'est lui qui réfléchi et qui parle : « *Chercherai-je un autre juge qu'Allah* ».

- [Coran 11 :2] : « *N'adorez qu'Allah. + MOI JE SUIS POUR VOUS DE SA PART, UN AVERTISSEUR ET UN ANNONCIATEUR +* » ;

Mahomet utilise bien la recommandation suivante : « *N'adorez qu'Allah* » et il ajoute : « **MOI JE SUIS POUR VOUS DE SA PART, UN AVERTISSEUR ET UN ANNONCIATEUR** ».

On voit bien c'est Mahomet qui parle, il utilise bien la première personne du singulier [JE] et le pronom personnel [MOI].

III.2) EXEMPLE DE SOURATE OU C'EST GABRIEL QUI PARLE

[Coran 19 :64] : « + **NOUS DESCENDONS QUE SUR ORDRE DE TON SEIGNEUR** +. *À Lui tout ce qui est devant nous, tout ce qui est derrière nous et tout ce qui est entre les deux. Ton Seigneur n'oublie rien* ».

Ici, les anges ont dit : « **NOUS DESCENDONS QUE SUR ORDRE DE TON SEIGNEUR** », et les exégètes ont dit ceci :

Ibn Kathir en citant Ibn Abbas, pour l'histoire qu'il y a derrière ce verset, où la raison pour laquelle ce verset a été révélé, affirme : « *Gabriel tardait de venir* »

Qu'est que cela signifie ? C'est-à-dire que Gabriel est en retard pour venir à la rencontre de Mahomet. Il dit encore, « *que le messager d'Allah était peiné* » cela veut dire, que Mahomet était triste.

Donc, le messager d'Allah était triste et peiné, c'est pourquoi Gabriel vint à lui et lui dit : « **Ô MOHAMED, NOUS DESCENDONS QUE SUR ORDRE DE TON SEIGNEUR** ».

Là, on voit bien qu'il n'y a aucune communication d'un Dieu, c'est l'ange Gabriel qui parle de lui-même, c'est l'ange qui se justifie. Comment est ceci est possible d'être dans le Coran ?

III.3) EXEMPLE DE SOURATE OU C'EST LES PRIÈRES D'HOMMES

[Coran 1:1-6] :

1. + **AU NOM D'ALLAH, LE TOUT MISÉRICORDIEUX, LE TRÈS MISÉRICORDIEUX** + ;
2. + **LOUANGE À ALLAH, SEIGNEUR DE L'UNIVERS** + Louange à Allah, Seigneur de l'univers ;
3. Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ;
4. Maître du Jour de la rétribution ;
5. C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours ;
6. + **GUIDE-NOUS DANS LE DROIT CHEMIN** + ;
7. Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés.

Au verset 6, « **GUIDE-NOUS DANS LE DROIT CHEMIN** », parole d'homme ou parole de Dieu ? Eh bien, il semble que toute la sourate 1 soit une supplication, vous ne pouvez jamais dire que ces paroles sont celles de Dieu. Et Al-fatiya, c'est la première sourate du Coran ...

Regardons si c'est Dieu qui parle, ou c'est l'homme qui parle :

« AU NOM D'ALLAH, LE TOUT MISÉRICORDIEUX, LE TRÈS MISÉRICORDIEUX », Dieu dirait au nom de Dieu ?

« LOUANGE À ALLAH, SEIGNEUR DE L'UNIVERS », Dieu dirait louange à Dieu, seigneur de l'univers ?

Maître du Jour de la rétribution ; C'est Toi [Seul] que + NOUS ADORONS +, ET C'est Toi [Seul] + DONT NOUS IMPLORONS + secours ». À qui Dieu dira, c'est toi que nous adorons, si ce n'est les paroles d'hommes ?

III.4) CONCLUSION :

Mahomet s'est lui-même mis le pied au mur, il est rattrapé par son mensonge qui dit : « *C'est la parole de Dieu dictée par Gabriel et préservée dans une tablette au 7ème ciel comme copie conforme du Coran* ». Et, pourtant, nous y trouvons ces propres paroles et celles des anges, des paroles de louange et de glorification ...

Le Coran est bien une invention humaine ... celle de Mahomet lui-même.